

**Administration nationale des impôts et douanes de Hongrie**  
**8 mars 2021**

*N.B. L'information fournie par les États membres de l'UE s'ajoute à [celle de la Commission européenne](#).*

- 1. Parmi les mesures préconisées dans la Résolution de l'OMD sur le rôle de la douane dans la facilitation des mouvements transfrontaliers de médicaments et vaccins revêtant une importance cruciale, quelles sont celles qui sont appliquées par votre Administration des douanes ? Veuillez fournir des informations détaillées sur la mise en œuvre.**
- 2. Des informations concernant le dédouanement des vaccins contre la COVID-19 et les biens et équipements utilisés pour leur expédition et leur transport ont-elles été communiquées au public, par exemple sur le site Web de l'Administration des douanes ? Si oui, veuillez préciser l'URL. Si aucune information n'a été rendue publique, les renseignements pertinents ont-ils été communiqués aux parties prenantes de la chaîne logistique – fabricants, exportateurs, importateurs, fournisseurs de services logistiques, etc. ?**
- 3. Des orientations spécifiques ont-elles été communiquées aux douaniers de première ligne concernant le dédouanement des vaccins contre la COVID-19 à l'exportation, à l'importation ou en transit, ainsi que sur les biens et équipements utilisés pour l'envoi et le transport de ces vaccins ? Si oui, veuillez indiquer la manière dont ces orientations ont été diffusées.**
- 4. Une formation a-t-elle été impartie au personnel de l'Administration des douanes en amont des efforts de distribution des vaccins contre la COVID-19, par exemple sur la manipulation et le traitement de produits thermosensibles et soumis à des contraintes de temps, sur la manipulation de produits dangereux (par exemple, la neige carbonique), sur l'identification des vaccins contre la COVID-19 dans les documents d'importation ou d'exportation ?**

Non. Cependant, des formations ont été fournies par certains fabricants de vaccins contre la COVID-19 concernant l'application des droits de propriété intellectuelle, à l'intention des agents pertinents des administrations douanières et des corps policiers des États membres.

- 5. Quel a été le mode de transport utilisé à l'entrée/à la sortie du pays pour l'exportation ou l'importation des vaccins contre la COVID-19 ?**

Transports routiers et aériens publics.

- 6. Quels sont les documents exigés pour l'exportation de vaccins contre la COVID-19 depuis votre pays ? (*S'applique aux Membres exportant des vaccins contre la COVID-19*)**
- 7. Quelles sont les autorités nationales responsables de la vérification et du dédouanement des envois de vaccins contre la COVID-19 à l'exportation ? Comment s'organise la coopération entre ces autorités ? (*S'applique aux Membres exportant des vaccins contre la COVID-19*)**

**8. Existe-t-il un échange d'informations ou de données entre les autorités douanières du pays d'exportation et du pays d'importation ? Quels sont les types d'informations échangées ? Comment l'échange d'informations s'organise-t-il et comment est-il réglementé ?**

Non.

**9. La procédure du transit douanier a-t-elle été utilisée pour importer les vaccins contre la COVID-19 dans votre pays ? Si oui, pourquoi et quelle a été la logique suivie ?**

Oui. Une seule expédition a été importée par voie routière.

**10. Votre Administration applique-t-elle des techniques de gestion des risques concernant le mouvement transfrontalier des vaccins contre la COVID-19 ?**

**11. Quels sont les documents exigés pour l'importation de vaccins contre la COVID-19 dans votre pays ?**

**12. Quelles sont les autorités nationales responsables de la vérification et du dédouanement des envois de vaccins contre la COVID-19 à l'importation ? Comment s'organise la coopération entre ces autorités ?**

Autorités responsables en Hongrie :

- Bureau du gouvernement de la capitale à Budapest - Département du commerce, de l'industrie de la défense, du contrôle des exportations et du titrage des métaux précieux (licences pour le code 30022010 CN seulement, conformément à la réglementation 2021/111).

- Administration nationale des impôts et douanes (vérification des permis et autorisation).

- Institut national de la pharmacie et de la nutrition (OGYÉI) (sécurité des produits).

Coopération étroite et appropriée entre les autorités et les experts, en temps réel et en continu.

**13. Pour autant que ces informations soient disponibles, quel a été le temps nécessaire pour la mainlevée des envois de vaccins contre la COVID-19 importés dans votre pays ?**

La procédure douanière dure 20 minutes en moyenne.

**14. Votre gouvernement a-t-il envisagé une franchise de droits et taxes pour l'importation des vaccins contre la COVID-19 ?**

**15. Veuillez indiquer toute autre information que vous souhaiteriez partager.**

-